

Des magasins pour se reconnecter à la nature ?

En France, l'enseigne de magasins Nature & Découvertes semble concilier l'inconciliable : commerce et éducation, entreprise et association. Bientôt en Belgique ?

Une entreprise naturaliste pédagogique, ça existe ? C'est en tout cas comme cela que se présente l'enseigne Nature & Découvertes. Créée en France en 1990 par Françoise et François Lemarchand, deux passionnés de nature et de voyages, elle ambitionne de « reconnecter l'homme à la nature ». En vendant des produits dans l'un de ses 80 magasins (dont 3 en Belgique), évidemment : du télescope au matériel de randonnée en passant par l'huile de massage bioéquitable. Mais pas seulement. Le distributeur propose aussi, tout au long de l'année, des activités nature : balades, conférences, événements... Des activités financées par l'enseigne, tantôt organisées par des associations locales, tantôt par les salariés eux-mêmes.

En chiffres

80 magasins, plus de **1000 salariés** et **180 millions de chiffre d'affaires**

En **20 ans**, **1700 projets financés**, pour un montant de près de **10 millions d'euros reversés aux associations**

Ces offres éducatives « immatérielles », qui font partie intégrante du concept et de la philosophie de l'entreprise, ont évolué au fil du temps. « Force est de constater, après 20 ans d'organisation de sorties, que nous touchions souvent les mêmes 10.000 personnes, principalement des naturalistes », explique David Sève, directeur Fondation - Activités Nature et Développement durable chez Nature & Découvertes. L'entreprise a donc voulu se recentrer sur la pédagogie et sur les modes de découvertes actives, plus adaptés aux familles et aux publics non avertis. « On insiste auprès de nos associations partenaires pour qu'elles touchent aussi les parents, afin que ceux-ci osent prendre le relais et faire découvrir la nature à leur famille, grâce à des outils faciles », continue le directeur.

Coup de main aux projets associatifs

Nature & Découvertes soutient aussi les initiatives locales d'associations. Des « Coup de main » - c'est leur nom - de 3000 euros, pour financer ici la création d'une malette pédagogique, là un projet d'éco-école ou encore un camp nature pour personnes précarisées... L'an passé, une centaine d'initiatives d'éducation ou de protection de la nature ont ainsi vu le jour. Au-delà du mécénat, c'est une façon d'impliquer directement les employés dans le tissu associatif local, puisque ce sont eux qui visitent et sélectionnent les projets. Cette année, 53 salariés ambassadeurs sont venus en comité défendre les projets locaux d'associations proches de leur magasin, entrepôt ou siège. Suite à quoi ils votent, collégialement. « J'y trouve une nouvelle dimension à ma mission dans l'entreprise et auprès de mes collègues », se réjouit Mylène, guide-conseil au magasin d'Angers.

D'où vient et où va l'argent ?

Pour financer ces activités, l'entreprise a créé une fondation, à laquelle elle reverse 10% de ses bénéfices. « Avec la crise, le nombre de sorties nature organisées par Nature & Découvertes

a été divisé par 5 », regrette David Sève. Heureusement, les projets « Coup de main », eux, dépendent d'un autre apport : lorsque le client prend la carte du magasin, il paie 6 euros et reçoit 5 euros en bon d'achat. L'euro restant est reversé à la fondation. « Bientôt, les clients pourront aussi financer directement la fondation en payant à l'arrondi supérieur lors de leur passage à la caisse, se réjouit le directeur. C'est du financement participatif local. On veut ainsi créer une communauté avec nos employés, les associations et nos clients. On va aussi inviter, en magasin, à signer des pétitions sur des enjeux locaux. »

« C'est un apport financier et promotionnel déterminant pour de nombreuses associations, d'autant que les pouvoirs publics demandent de plus en plus de faire cofinancer nos projets. L'entreprise ne demande rien en échange. Ils sont très engagés, on n'est pas dans le verdissement », souligne Jean-Paul Salasse, une des figures de l'Education relative à l'Environnement (ErE) en France, notamment président du GRAINE Languedoc-Roussillon et directeur des Écologistes de l'Euzière. Il est membre du comité scientifique de la Fondation Nature & Découvertes : « Ce comité est souverain, ce n'est pas le PDG qui décide. On y retrouve les grandes fédérations et associations environnementales, qui y apportent leurs compétences naturalistes ou pédagogiques. Il y a donc aussi ce rôle de réseautage, d'essaimage de bonnes idées. Les projets sont fouillés et suivis avec sérieux et efficacité. »

En Belgique ?

Bien intégrées par les magasins français et suisses, les activités éducatives n'ont pas encore trouvé écho dans les quelques Nature & Découvertes belges. « En Belgique, ce sont des franchisés, précise David Sève. Logiquement, ils devraient suivre le mouvement. Mais pour le moment ça a du mal à prendre. Je connais moins bien le tissu associatif belge, donc je ne peux pas être force de propositions, par contre je suis vraiment intéressé à ce que les associations belges m'en fassent ! ». À bon entendeur...

Christophe Dubois

Contact : +33 1 39 56 70 22- dseve@nature-et-decouvertes.com
- www.fondation-natureetdecouvertes.com

300.000 personnes accompagnées dans la nature depuis **20 ans**,
50 journées nature organisées par Nature & Découvertes chaque année pour les salariés

